Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

Comté de Papineau

Province de Québec

**PROCÈS-VERBAL**

**6 avril 2015**

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 6 avril 2015 à 20 heures et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Florence Colinet, Myriam Cabana, Joëlle Laframboise, Nicole Mercier-Danis, Krystelle Dagenais et monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Daniel Bock.

En l’absence de Chantal Delisle, Gisèle Prévost, adjointe administrative, agit à titre de secrétaire.

**Lecture et adoption de l’ordre du jour**

**2015-04#01**

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu,

Que l’ordre du jour soit accepté tel que rédigé, avec ajouts.

Adoptée à l’unanimité.

**Adoption du procès-verbal du 2 mars 2015**

**2015-04#02**

Il est proposé par Nicole Mercier Danis

Et résolu,

Que le procès-verbal du 2 mars 2015 soit accepté tel que rédigé, avec ajouts.

Adoptée à l’unanimité.

**Adoption des comptes**

**2015-04#03**

Il est proposé par Nicole Mercier Danis

Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (17 081,96$) et les chèques numéros 8329 à 8372 (49 741,618$) du mois de mars 2015 (certains annulés) et le paiement de la facture du Domaine Côté pour son déneigement (1 100$) soient approuvés.

Adoptée à l’unanimité.

**Questions du public**

Aucune.

**Rapport du remplaçant**

**du directeur des travaux publics**

**Sablage des planchers**

**de l’école**

**2015-04#04**

**Mario Legault** mentionne qu’il serait nécessaire que les planchers de l’école soient sablés et qu’il en coûterait approximativement 800$ pour la location d’une sableuse à plancher.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et résolu,

De louer une sableuse à plancher au coût approximatif de 800$.

Adoptée à l’unanimité.

**Mario Legault** mentionne de plus qu’il y aurait lieu de balayer les rues. On lui répond de faire 2 invitations.

**Rapport de l’inspecteur**

**en bâtiment et en environnement**

Pierre Blanc est absent.

**Rapport du directeur**

**du service des incendies**

**Finition de la caserne**

**2015-04#05**

Yves Lauzon fait part au conseil qu’il aurait besoin d’un budget de 2 500$ pour finir la caserne.

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

De lui accorder ce budget de 2 500$ et qu’il soit pris à même le surplus.

Adoptée à l’unanimité.

**Embauche d’un pompier**

**2015-04#06**

Yves Lauzon signale que nous aurions besoin de pompiers supplémentaires et qu’Alain Carbonneau aimerait se porter volontaire.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et résolu,

D’embaucher Alain Carbonneau comme pompier volontaire.

Adoptée à l’unanimité.

**Rapport de la bibliothèque**

**et du centre communautaire**

**Achats pour la**

**salle communautaire**

**et la bibliothèque**

**2015-04#07**

Suzon Côté a présenté son rapport par écrit. Elle mentionne que pour la salle communautaire et/ou la bibliothèque, il y aurait lieu d’acheter des tapis, une balayeuse, une tablette électronique à faire tirer à la bibliothèque, une batterie de secours et 5 tables.

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu,

D’autoriser ces achats.

Adoptée à l’unanimité.

**Programmation des travaux**

**dans le cadre du programme**

**de la TECQ**

**2015-04#08**

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s’appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;

Il est proposé par Joëlle Laframboise

Et résolu,

QUE la municipalité s’engage à respecter les modalités du guide qui s’appliquent à elle;

QUE la municipalité s’engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire;

QUE la municipalité s’engage à atteindre le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28$ par habitant par année, soit un total de 140$ par habitant pour l’ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

**Soumission de Benoit Benoit**

**Prélèvements des échantillons d’eau**

**2015-04#09**

ATTENDU que Benoit Benoit a fait une proposition à la municipalité pour les prélèvements des échantillons d’eau, laquelle s’avère moins élevée que notre fournisseur habituel;

ATTENDU qu’actuellement, la municipalité a une entente avec Aquatech;

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu,

D’accepter la proposition du Benoit Benoit et de faire les démarches nécessaires pour annuler l’entente avec Aquatech.

Adoptée à l’unanimité.

**Annulation des**

**ventes pour taxes**

**2015-04#10**

CONSIDÉRANT les résolutions 2015-03#07 et 2015-03#08 ;

CONSIDÉRANT que les taxes ont été acquittées pour deux des trois propriétés;

CONSIDÉRANT l’avis de Me Marie-Josée Beaulieu, avocate nommée pour s’occuper des ventes pour taxes de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT qu’il serait beaucoup trop onéreux pour la municipalité d’acquérir le troisième immeuble;

Il est proposé par Joëlle Laframboise

Et résolu,

D’annuler les dites résolutions et que Chantal Delisle soit autorisée à ne pas acheminer la liste à ladite procureure; de sorte qu’aucune vente pour taxes n’aura lieu en 2015.

Adoptée à l’unanimité.

**Rapport du maire**

Monsieur le maire indique qu’il n’y a rien à signaler.

**Rapports des conseillers(ères)**

**Florence Colinet** mentionne que le *Pacificien* du printemps est sorti pour Pâques.

**Jean-Paul Rouleau** indique qu’il poursuit la tournée des chemins.

**Tricentris**

**19e Assemblée générale annuelle**

**2015-04#11**

**Krystelle Dagenais** rappelle que le 9 avril 2015, Tricentris tiendra sa 19e Assemblée générale annuelle à l’Hôtel de région situé à Saint-Jérôme, et la municipalité a été invitée à y participer.

Il est proposé par Myriam Cabana

Et résolu

Que Krystelle Dagenais soit autorisée à assister à cette réunion et que ses frais de déplacements soient défrayés par la municipalité.

Adoptée à l’unanimité.

**Joëlle Laframboise** mentionne qu’elle a assisté à l’assemblée générale du transport adapté.

**Myriam Cabana** suggère qu’une corvée de nettoyage de la montée Aubin ait lieu autour du 23 mai prochain et ce, après vérification auprès d’Yves Lauzon concernant la disponibilité des pompiers.

**Don à la Société canadienne du cancer**

**2015-04#12**

**Nicole Mercier-Danis** suggère qu’un don de 100$ soit fait à la Société canadienne du cancer.

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

D’accorder un don de 100$ à la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l’unanimité.

**Nicole Mercier-Danis** rappelle que le Gala Papineau 2015 (sport, culture, loisir et bénévolat) se tiendra le 25 avril prochain.

**Divers et correspondance diverse**

Jours J BMR – Demande d’appui reportée en mai.

**Comité Action Montpellier**

**2015-04#13**

CONSIDÉRANT que le 24 mars dernier, le Comité Action Montpellier a demandé que la municipalité mandate l’un des conseillers pour faire le pont entre lui et le conseil;

CONSIDÉRANT sa demande d’emprunter un local, une ou deux journées par semaine;

CONSIDÉRANT que ce comité est désireux de s’impliquer auprès de nos citoyens démunis en créant un projet novateur pour les gens du nord de la Petite-Nation;

CONSIDÉRANT que ce comité demande l’appui de la municipalité pour recevoir une subvention du Fonds de lutte à la pauvreté;

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

Que Joëlle Laframboise soit mandatée pour faire le pont entre le conseil et ledit comité.

Qu’un local de l’école lui soit prêté;

Que le conseil donne son appui au Comité Action Montpellier pour sa demande au Fonds de lutte à la pauvreté, en étant assuré que la création de ce projet aura des retombées positives auprès de notre population.

Adoptée à l’unanimité.

**Projet Bus-Limo**

**2015-04#14**

ATTENDU que l’entreprise Les Autobus du village Inc. offre certains services de transport nolisé pour des voyages d’agrément à différents endroits et pour des groupes de 40 à 50 personnes;

ATTENDU cependant qu’aucun transport en commun pour du service de proximité pour de petits groupes (moins de 15 personnes) n’existe dans notre région, que personne n’offre présentement ce type de transport et que ce besoin essentiel n’est pas comblé;

ATTENDU que le projet de Marco Lanoie, Projet Bus-Limo, offrirait de petits voyages organisés pour de courtes visites et ce, à des coûts acceptables pour nos citoyens;

Il est proposé par Florence Colinet

Et résolu,

D’appuyer ce projet et d’acheminer la lettre d’appui à la Commission des transports du Québec.

Adoptée à l’unanimité.

**Guide touristique**

**Balade au cœur de la**

**Petite-Nation**

**2015-04#15**

Me Marcus Léonard, conseiller publicitaire de Communications Léonard, a invité la municipalité à publier une annonce de 1/8 de page dans ce guide touristique, au coût de 225$.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau

Et résolu,

D’acheter une publicité de 1/8 de page dans le Guide touristique Balade au cœur de la Petite-Nation, au coût de 225$.

Adoptée à l’unanimité.

**Questions du public**

**Marie-Élaine Rouleau** demande ce qu’il en est des réquisitions du Comité action Montpellier. Myriam Cabana lui donne l’information suivant la correspondance reçue.

**Mélanie Quenneville** se dit étonnée de ne pas avoir vu sa maison dans le *Pacificien* et ce, puisqu’elle a vu sa responsable, Florence Colinet, en prendre une photo. Cette dernière lui répond qu’il n’y a aucun lien entre le *Pacificien* et la prise de photo. Comme Florence Colinet ajoute qu’elle a une vie à part celle d’être conseillère, Mélanie Quenneville lui suggère de vérifier son Code d’éthique.

**Trousse de premiers soins**

**2015-04#16**

Gloria Charron mentionne que la trousse de premiers soins dans la salle communautaire n’est pas complète.

Il est proposé par Nicole Mercier-Danis

Et résolu,

Que Gloria Charron s’occupe d’acheter une trousse de premiers soins.

Adoptée à l’unanimité.

**LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**2015-04#17**

Il est proposé par Krystelle Dagenais

Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l’unanimité.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Gisèle Prévost Daniel Bock, maire

Adjointe administrative